



Ringuette Chutes-Chaudières

Règlement pour le choix des entraîneurs

En début de saison, le choix des entraîneurs chefs se fait de la façon suivante :

Tous les entraîneurs chefs qui étaient en poste à la fin de la précédente saison ont priorité pour garder le poste de l'équipe qu'ils occupaient.

Pour les postes laissés vacants, les choix se feront par le C.A. Les entraîneurs chefs qui auront donné leur nom seront choisis selon des critères établis.

(Si le président du C.A. donne sa candidature pour être entraîneur chef, elle ne sera retenue que si le poste reste vacant).

Tous les candidats seront avisés par les membres du C.A. de la décision prise pour chaque équipe.

Il appartient à l'entraîneur chef de chaque équipe de choisir ses assistant(e)s et sa gérante parmi les candidats qui auront donné leur candidature. (Si des postes sont toujours vacants, il sera possible de prendre quelqu'un de l'extérieur.)